

Questions problématiques dans l'écriture amazighe

Par Moussa IMARAZENE
Maître de conférences A
CNEPRU « Aménagement du lexique scolaire amazigh »
Département de langue et culture amazighes, UMMTO

Résumé.– Depuis les premiers recueils transcrits au 18^{ème} siècle à nos jours, la transcription de la langue amazighe n'a cessé de faire objet de modifications visant à la perfectionner et à la rendre plus pratique. Outre le choix de la graphie, tiffinagh, latine et arabe, se sont posés les problèmes des graphèmes et ceux de l'orthographe.

Parmi les graphèmes, on peut noter que toutes les réalisations phoniques étaient notées, parfois avec deux graphèmes pour certaines. De nos jours, on a fini par éliminer la représentation du même son à l'aide de plus d'un graphème, alors que l'on transcrit deux réalisations phoniques et plus (les cas de la spirante, de l'occlusive et de la labiovélaire) par un seul et même graphème. Par conséquent, certaines réalisations sont faussées, c'est-à-dire que les apprenants de la langue qui ne vivent pas dans le milieu où cette langue est pratiquée peuvent se retrouver dans l'ignorance totale de l'existence de ces sons.

Pour des raisons pédagogiques et didactiques, certaines réalisations morphologiques (état d'annexion en Algérie et pluriel interne au Maroc) sont ignorées. Cela engendre de mauvaises prononciations et des réalisations différentes du véritable état de la langue.

Certains lexèmes sont encore transcrits de la même manière : ce sont des homographes. Une situation qui ne fait

que rendre difficile l'écriture et la lecture alors que le seul changement d'une voyelle peut effacer cette contrainte.

Ce sont les points sur lesquels nous souhaitons attirer l'attention et que nous voudrions analyser dans cet article.

Mots-clés : écriture, graphèmes, lexèmes, orthographe, didactique.

Introduction :

Depuis les premiers recueils kabyles transcrits à nos jours, la transcription de la langue amazighe n'a cessé d'être l'objet de modifications visant à la perfectionner et à la rendre plus pratique. Outre le choix de la graphie : tfinagh, latine et arabe, se sont posés les problèmes des graphèmes et ceux de l'orthographe qui sont soulevés, de temps à autre, par les praticiens de l'enseignement de la langue amazighe.

Parmi les graphèmes, on peut noter que plusieurs réalisations phoniques étaient notées, à l'aide de deux graphèmes voire trois pour certaines, comme : gh /غ/ , th/ث// et tch// تش. De nos jours, et en raison de l'encombrement posé par cette manière de transcrire en caractères latins, des chercheurs en tamazight ont œuvré, à travers les recommandations de l'INALCO en 1998 et celles de Boumerdes en 2010 et en 2012, dans le sens de l'assouplissement et de la réduction du nombre de graphèmes en se passant de la représentation du même son à l'aide de plusieurs graphèmes, alors que l'on transcrit deux réalisations phoniques et plus (les cas de la spirante, de l'occlusive et de la labiovélaire) par un seul graphème tout en expliquant cette option par leur statut de variantes et non de phonèmes distincts. Par conséquent, certaines réalisations sont faussées, c'est-à-dire que les apprenants de la langue qui ne vivent pas dans le milieu où cette langue est pratiquée peuvent se retrouver dans l'ignorance totale de ces sons. Par ailleurs, certains sons qui ont le statut de phonèmes tels

/g/, /k/ et /t/ spirants, dans certains parlers régionaux ignorés par les concepteurs des modifications de ces alphabets, ne sont pas pris en charge en tant que tels, étant considérés comme de simples variantes de leurs équivalents occlusifs.

Soulignons aussi, que pour des raisons pédagogiques et didactiques, selon ce qui est avancé, certaines réalisations morphologiques (état d'annexion en Kabyle en Algérie et pluriel interne au Maroc) sont ignorées, supprimées ou remplacées elles aussi, dans les manuels scolaires et dans les cours proposés aux apprenants de la langue. Cela engendre des prononciations erronées et des réalisations différentes de la langue telle qu'elle est pratiquée dans le quotidien par ses locuteurs, en particulier ceux qui ne sont pas soumis aux contraintes imposées par l'écrit et l'enseignement.

Notons aussi que certains lexèmes distincts et de catégories différentes (monèmes lexicaux et monèmes grammaticaux) sont encore transcrits de la même manière. Il s'agit d'homographes, alors que l'on pouvait les distinguer l'un de l'autre sans que cela engendre des complications de lecture ou de compréhension. La norme actuelle rend difficile leur écriture aussi bien que leur lecture, alors que la seule modification d'une voyelle peut lever cette contrainte. Cependant, ceci ne signifie nullement qu'il faille absolument éliminer les homonymes de la langue, mais il s'agit de faire en sorte d'éviter les ambiguïtés qui pourraient surgir entre ces deux types de monèmes. L'homonymie, tout comme la polysémie, sont autant de moyens dont

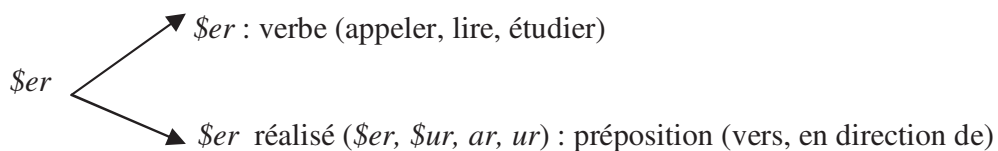
dispose la langue pour exposer ses capacités rhétoriques, sémantiques et morphologiques.

Ce sont, donc, les points sur lesquels nous souhaiterions attirer l'attention et que nous voudrions étudier dans le présent travail en nous appuyant sur les résultats de l'analyse des manuels scolaires ainsi que sur notre propre expérience dans l'enseignement de la langue amazighe à l'université.

Même si la transcription de la langue amazighe a traversé un long chemin depuis sa reconnaissance, plusieurs situations problématiques demeurent irrésolues car l'aménagement d'une langue et sa normalisation exigent du temps, de la pratique et une remise en cause à chaque fois que c'est nécessaire.

I/ verbes et prépositions :

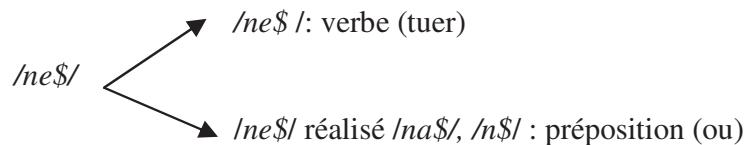
Nous constatons, à travers l'exemple ci-après, que (*\$er*) se présente sous forme de deux homographes appartenant à deux catégories différentes : verbe et préposition. Même si à l'oral, la préposition (*\$er*) ne s'affiche jamais, ou presque, sous cette forme mais plutôt sous la forme (*ar, er*), elle est représentée au niveau graphique sous une forme identique à celle du verbe.



Certes, dans de nombreuses situations, il suffit de se fier au cotexte pour saisir le sens désigné. Mais, cette identité graphique reste un obstacle susceptible d'engendrer une certaine ambiguïté notamment pour les apprenants non-natifs de la langue, mais aussi aux petits natifs.

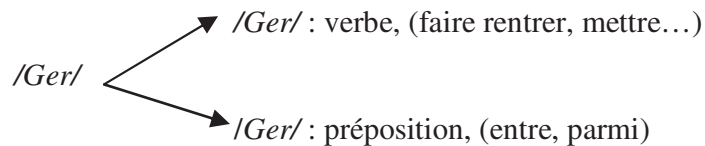
Par conséquent, nous proposons de les distinguer en transcrivant le verbe sous sa forme (*\$er*) et la préposition sous la forme de l'une de ses réalisations puisqu'elle en connaît plusieurs, soit (*\$ar*) ou (*\$ur*). Ainsi, on finit par lever toute ambivalence ou incompréhension qui pourrait en découler.

Ce que nous avons souligné ici concerne aussi (*ne\$*) qui se présente sous formes de deux homonymes/homographes : un verbe (=tuer) et une préposition (=ou). Les deux unités sont transcrites sous une forme unique (*ne\$*) alors que leurs réalisations phoniques sont distinctes : seul le verbe est réalisé sous cette forme. La préposition, par contre, est réalisée en mettant la voyelle pleine /a/ à la place de la voyelle neutre /e/. Il connaît une variante qui s'affiche uniquement avec les deux consonnes /n /et /\$/, sans voyelle.



Nous avons déjà souligné l'ambiguïté que l'identité graphique de la représentation de deux lexies, relevant de deux catégories

différentes, pouvait engendrer, lors d'une rencontre organisée par la direction de l'enseignement du HCA, à Boumerdes. Nous avons proposé de les différencier au niveau de leurs représentations graphiques en transcrivant le verbe par /ger/ et /\$er/ et la préposition par /gar/ et /\$ar/ /\$ur/. Le premier cas, celui des deux homonymes/homographes de /ger/, a été adopté alors que le second a été ignoré. Peut-être est-il intéressant d'y revenir.



II/ Le syncrétisme d'état du masculin:

L'opposition d'état est une spécificité du nom qu'on ne retrouve qu'en tamazight, du moins sous cette forme, imposant des modifications à la partie initiale du nom. L'étude de sa pertinence syntaxique a montré qu'elle était beaucoup plus un fait de la morphologie que de la syntaxe vue que dans la majorité des situations, l'opposition d'état est morphologique et qu'elle n'a de valeur fonctionnelle que très rarement. Par ailleurs, dans plusieurs contextes où l'utilisation des deux états est possible, c'est-à-dire ceux où l'opposition est syntaxique, cette pertinence est sporadique et conditionnée par l'accord en genre et en nombre entre le nom en question et l'élément auquel il est/devrait être rattaché. Pour ces raisons et d'autres, comme le caractère essentiellement oral de la

langue, cet aspect de la langue amazighe tend à disparaître comme le confirment les parlers orientaux qui l'ignorent complètement ou l'usage actuel chez les jeunes mozabites.

S'agissant de la notation de l'opposition d'état, les concepteurs des manuels scolaires algériens ont adopté un autre chemin. En effet, ils ont généralisé certaines marques en imposant un état d'annexion marqué même aux cas de syncrétisme masculin. En effet, tous les noms masculins à voyelle initiale /i/, qui subissent un état d'annexion non-marqué, c'est-à-dire : le syncrétisme d'état, ainsi que les noms qui subissent la substitution de la semi-voyelle /y/, ont subi, dans ces manuels, une préfixation de la semi-voyelle /y/. C'est-à-dire une forme de renforcement de la voyelle initiale. Seulement, il faut préciser que chacune des marques d'état d'annexion, masculin ou féminin, marqué ou non-marqué, répond à des règles bien précises selon le genre du nom, sa voyelle initiale ainsi que sa structure (son thème : la succession des consonnes et des voyelles) mais aussi la constance ou non de la voyelle initiale en passant du singulier au pluriel. Ces formes ainsi que ces règles sont communes à toutes les variétés de tamazight qui connaissent l'opposition d'état à savoir : les variétés marocaines et celles du Nord algérien.

Par conséquent, s'agit-il d'une normalisation ou d'une déformation de la langue?

Nous avons constaté que même à l'oral, un grand nombre d'élèves, d'étudiants et certains enseignants de tamazight, donnent

l'impression d'être en position de lecture même lorsqu'ils ne font que parler.

Pour ces cas, c'est ce qu'ils apprennent en classe qui représente la norme qu'il faut pratiquer car elle est plus correcte (hypercorrection) que ce qui est usité dans le quotidien par les locuteurs y compris leurs parents. Ainsi, ils marquent l'état d'annexion de la voyelle initiale d'état libre /i/ par la préfixation de la semi-voyelle /y/, même pour les noms masculins qui doivent subir le syncrétisme et/ou la substitution de cette semi-voyelle, parce que c'est ce qu'on leur a enseigné à l'école :

<i>Ukin akk yimazi\$en</i>	au lieu de : <i>Ukin akk imazi\$en</i>
<i>Zlan yiwen yikerri di lâid</i>	au lieu de : <i>Zlan yiwen ikerri di lâid</i>
<i>Meqqer yi\$isi-nni deg lêiv.</i>	au lieu de la forme d'origine: <i>Meqqer i\$isi-nni deg lêiv.</i>
<i>Negren yirgazen</i> <i>yergazen</i>	au lieu de la forme d'origine: <i>Negren yergazen</i>
<i>Ooan-t-id yim\$aren</i>	au lieu de la forme d'origine: <i>Ooan-t-id yem\$aren</i>

Cette « nouvelle » pratique de la langue, en lisant tout ce qui est écrit, va à l'encontre du principe de l'économie du langage. C'est comme si on prononçait séparément le /p/ et le /h/ dans le mot « pharmacie », par exemple. Si on doit marquer cet état d'annexion pour faciliter la distinction de certaines fonctions nominales, le retour

à la forme d'origine qui, elle, ne pose pas problème ni de déstructuration, même en essayant de la marquer à l'oral.

L'analyse des différentes marques d'état d'annexion ainsi que l'évolution de la morphologie initiale du nom en tamazight et de son article défini, montre qu'il serait plus judicieux de laisser les choses telles qu'elles sont ou de les ramener vers leur forme d'origine. En effet, cette marque de syncrétisme masculin aurait résulté de la chute de la voyelle initiale et du maintien de la semi-voyelle initiale qui se serait transformée par la suite en /i/. Ainsi, ce /i/ que l'on retrouve à l'état d'annexion du nom masculin ne serait pas celui de l'état libre mais celui obtenu après transformation de l'état d'annexion.

Par ailleurs, beaucoup de cas d'assimilation résultant de l'économie du langage sont revues par certains concepteurs de manuels et beaucoup d'enseignants, d'élèves et d'étudiants pour revenir aux formes d'origines comme pour le cas du fonctionnel /n/ (= de, du).

Wagi d axxam n wem\$ar. au lieu de la forme d'origine:
wagi d Axxam bbem\$ar.

D yelli-s n tem\$art. au lieu de la forme d'origine: *D yelli-s ttem\$art.*

Précisons qu'il s'agit bien ici de la pratique orale et non de celle écrite.

Les composés :

Un autre problème qui reste en suspens est celui des composés par lexicalisation. En effet, la langue amazighe connaît deux types de composés : En premier, les composés par juxtaposition qui se présentent en un seul bloc comme un seul nom. Ils fonctionnent, d'ailleurs, comme tels avec les trois modalités obligatoires du nom en tamazight. Viennent en second les composés par lexicalisation qui se présentent sous forme de deux nominaux, un déterminant et un déterminé, liés par le fonctionnel (n) « de ». Seulement, cet élément de liaison ne s'affiche presque jamais sous cette forme puisqu'il est souvent assimilé avec l'initiale du nom qui lui succède.

Si les composés par juxtaposition ne posent aucun problème, vu qu'ils réagissent comme un seul mot, ce n'est pas le cas des composés par lexicalisation. La question qui demeure non résolue a, en fait, différentes facettes que nous posons ici:

- Doit-on écrire les deux nominaux formant le composé en un seul mot ou en deux mots séparés ?
- Doit-on les écrire en affichant le fonctionnel (n) ou le résultat de son assimilation avec l'initiale du nom qu'il précède ?

Nous pensons qu'il est plus judicieux d'écrire ce type de composés en un seul bloc comme pour les composés par juxtaposition.

C'est ce qui montre qu'il s'agit d'un mot composé, tout en maintenant l'assimilation. Séparer les deux noms pourrait donner l'impression qu'il s'agit de deux nominaux séparés dont l'un est déterminant et l'autre déterminé. Si on opte pour la seconde option, en séparant les deux noms, mieux vaut les écrire en deux monèmes uniquement et ne pas noter le fonctionnel (n) séparément pour la même raison que pour le cas précédent, afin de distinguer le composé de la simple situation de détermination.

Adrar bbafud *adrarbbafud*
adrar-bbafud

Seulement, il existe un autre type de composés où le rapport est celui de la qualification : dans ce cas, les deux nominaux ne font intervenir aucun monème de liaison entre eux : (*i\$zer ameqqran*). Pour éviter de penser à deux noms et montrer qu'il s'agit bien d'un seul, il est préférable d'écrire les deux noms en un seul bloc ou, au pire, en les séparant par un trait d'union.

i\$zerameqqran *i\$zer-ameqqran*

Conclusion:

Plusieurs éléments restent, encore, en suspens dans l'écriture de tamazight notamment ce qui concerne l'orthographe et le lexique. Certains problèmes sont l'œuvre d'aventuriers dans la création lexicale individuel au moment où toutes les langues du monde se basent sur le travail de leurs académies ou celui de groupes de recherche multidisciplinaires.

De ce fait, l'urgence se fait sentir encore plus qu'avant pour le lancement d'une académie pour la langue amazighe qui prendra en charge le présent et l'avenir de cette langue.

Bibliographie :

« ACHAB R. ». *La Néologie lexicale berbère: approche critique et propositions, thèse de doctorat* : INALCO, Paris 1994.

« BOUKOUS A. ». «*La langue berbère : Maintien et changement* », in : *International Journal of the sociology of language*. Berlin, Allemagne: General Editor : FISHMAN J., Mouton de Gruyter, pp 9-28, 1995.

« GALAND L. ». *Etudes de linguistique berbère*. Paris : Editions Peeters Leuven, 2002.

« IMARAZENE M. ». « Tamazight et le défi de l'aménagement » in : *Actes du 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight : Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*. Algérie : Imprimerie Terzi, 2006.

« IMARAZENE M. ». *Le substantif et ses modalités (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal)*. Thèse de doctorat en linguistique amazighe, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2007.

« IMARAZENE M. ». « Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ? » *Article achevé, publié dans les actes du 2^{ème} colloque international sur l'aménagement de tamazight*. Organisé par le CNPLET, Tipaza 2007.

« IMARAZENE M. ». « Tamazight à l'école algérienne : Entre progression et régression », in : *Langues et Linguistique*. n° 25,26. FES : Imprimerie universitaire de Fès, p-p. 29-40, 2010.

« IMARAZENE M. ». (2014), *Eléments de morphosyntaxe kabyle*, Tizi-Ouzou, Algérie : Ed. Al-Amal.